

## **Importance des familles de la Brie au début des Antilles françaises**

*Bernadette et Philippe Rossignol*

### **Résumé**

Il est courant de lire ou d'entendre que ce sont les familles de l'Ouest, normandes, poitevines et autres, qui ont formé le début du peuplement des Antilles au XVII<sup>e</sup> siècle.

Sans que cela soit faux, nos recherches nous ont montré que Paris et sa région étaient aussi importants sinon plus, en particulier pour les familles notables, ce qui est assez logique puisqu'elles étaient proches du pouvoir central.

Nous prendrons pour exemple quelques familles nobles de la Brie, les LONVILLIERS de POINCY, autour du Commandeur de l'ordre de Malte, gouverneur de l'île Saint-Christophe, ses parents les DESVERGERS de SANNOIS, à la Martinique, qui ont parmi leurs descendants l'impératrice Joséphine, les YVER de VILLIERS, ruinés par les guerres de la Fronde et qui ont fait souche à la Guadeloupe.

Nous verrons leur origine en France, les causes de leur départ et leur destin aux îles.

### **Introduction**

Il y a plusieurs années, alors que nous découvrons au PRO à Londres (Public Record Office, les Archives nationales anglaises), dans le fonds de l'amirauté, HCA 30, des lettres saisies par les Anglais en 1664-1665 sur des navires hollandais venant de Saint-Christophe, première île française des Antilles, et de la Guadeloupe, nous avons été surpris de remarquer que la majorité des destinataires français se trouvaient à Paris et dans sa région, et non pas, comme on aurait pu le supposer, sur la côte atlantique, en Normandie, à Dieppe, Rouen, etc., même si La Rochelle venait aussitôt après Paris, ce qui est normal s'agissant de navires hollandais, donc protestants.

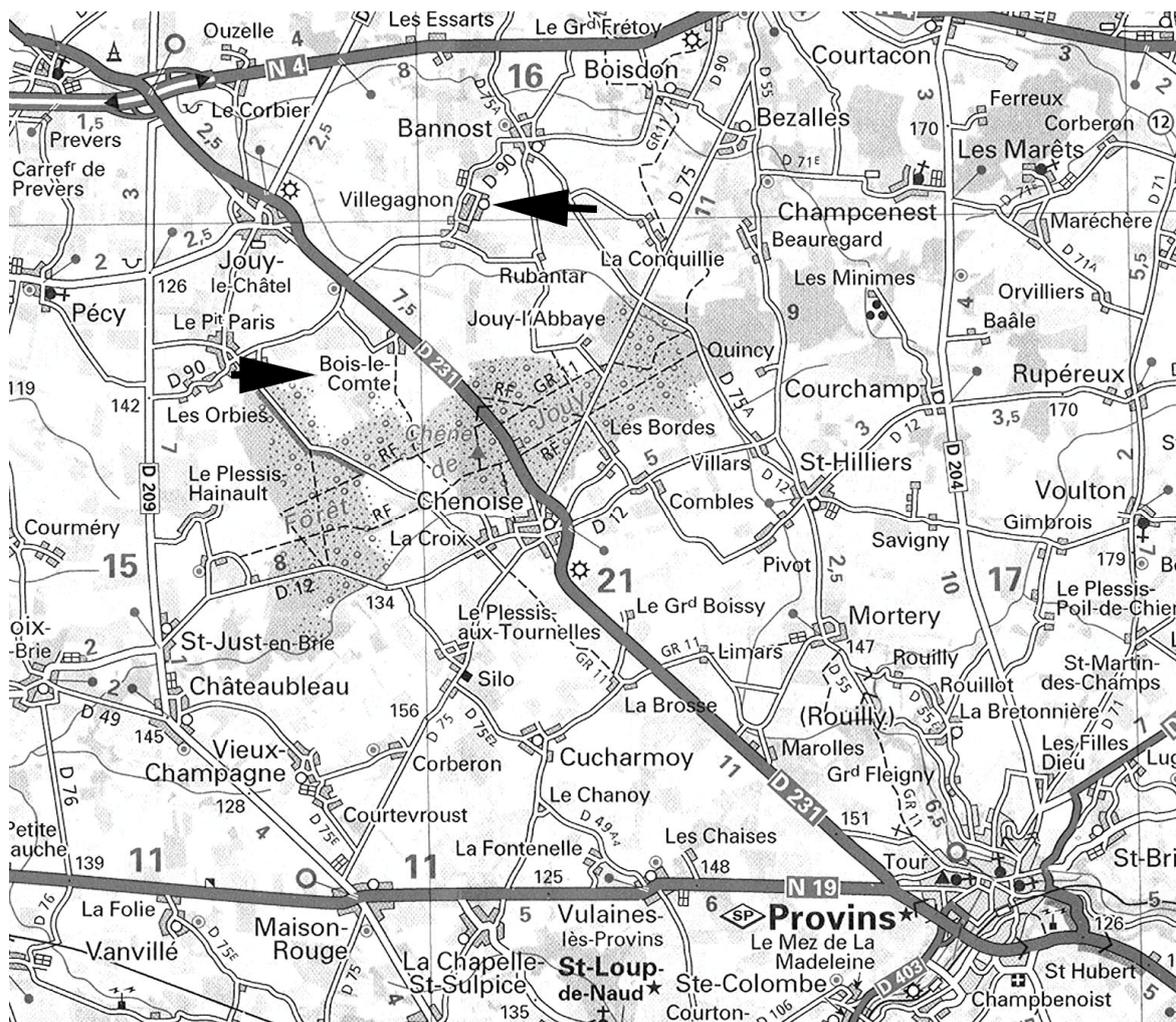
Nos recherches généalogiques depuis plus de trente ans sur les familles des Antilles, nous permettent de confirmer cette importance des familles originaires de l'île de France, particulièrement parmi les familles notables, ce qui à la réflexion est logique puisque les Compagnies qui ont dominé l'administration des Antilles au XVII<sup>e</sup> siècle avaient été créées par des Parisiens, qui étaient leurs actionnaires, Compagnies de Saint-Christophe (1626-1635, fondée par Richelieu), des Isles d'Amérique (1635-1649), des Indes occidentales (fondée par Colbert, 1664-1674).

Parmi ces familles notables de l'île de France figure un noyau de familles de la Brie.

## VILLEGAGNON et le Brésil

Nous commençons par un personnage extraordinaire... qui n'a rien à voir avec les Antilles ! Il est en effet antérieur à leur peuplement mais c'est l'auteur du premier essai d'installation française dans le Nouveau Monde.

Si vous regardez la carte de Seine-et-Marne, vous voyez, **au nord-ouest de Provins, Villegagnon et Bois-le-Comte**. Ces toponymes étaient les noms de terre sous lesquels étaient connues les deux personnes que nous allons évoquer.



### *Villegagnon et Bois-le-Comte*

Dès 1500 la côte nord-est de l'Amérique du sud est reconnue par le compagnon de Christophe Colomb, le capitaine Vicente Yañez Pinzón.

En 1604 Daniel de LA RAVARDIÈRE, huguenot poitevin, visite la future Guyane. Les Français s'y établissent en 1637 mais les nombreux essais successifs de colonisation furent d'abord des échecs.

Après ce bref rappel chronologique, c'est **Nicolas DURAND de VILLEGAGNON**, en **1555**, entre les deux dates que nous venons de citer, qui va retenir notre attention. Il a dirigé la première expédition française sur le continent sud-américain, dans la baie de Rio de Janeiro, loin des Antilles donc mais, comme il est briard, nous ne pouvons pas l'ignorer.

Si vous faites une recherche à son nom par Google, vous verrez qu'un texte le dit chevalier de Malte et un autre, calviniste, ce qui semble contradictoire, sans plus de précision dans un cas comme dans l'autre ! Petite remarque au passage pour rappeler que toute information récupérée sur Internet est à vérifier et confronter à d'autres !

Qui était donc VILLEGAGNON ?



*Nicolas Durand de Villegagnon*

En fait, c'était bien un chevalier de Malte, mais tenté par le calvinisme avant de le combattre. Nous sommes, au moment de l'expédition de 1555, peu après la naissance du Calvinisme et à la veille des Guerres de religion. Cette expédition était dirigée vers le Brésil, pour y fonder un établissement français. Jean-Christophe Rufin a magistralement raconté cette histoire dans « Rouge Brésil », prix Goncourt 2001, mais qui s'inspire surtout, entre autres sources, du journal (à charge) d'un compagnon de Villegagnon, le protestant Jean de Léry.

En route vers le Brésil, Villegagnon a peut-être longé l'emplacement de la future Cayenne, ce pourquoi son nom est parfois le premier cité quand on évoque l'histoire de la Guyane française qui faisait alors partie des terres portugaises du Brésil.

Nicolas DURAND de VILLEGAGNON, un des treize enfants (8 garçons et 5 filles) de Louis et de Jeanne de FRESNOY, est né à Provins vers 1510. Une plaque a été apposée à la fin du XIXe siècle sur la maison familiale, au 18 de la rue Saint Thibault qui mène de la ville basse à la ville haute. Cette maison est devenue le Collège Sainte-Croix et c'est là que Louis Malle a tourné plusieurs scènes de son film « *Au revoir les enfants* ».

Son père, Louis Durand (+ 1521), était procureur du roi à Provins, marguillier de Saint Pierre, conseiller du roi, lieutenant du bailli de Meaux à Provins ; son arrière-grand-père, Jean (+ 1503), était un marchand bourgeois et échevin de la même ville et le père de Jean, Guillaume, garde-scel et prévôt de Provins. Famille de robe donc, bien ancrée dans cette ville de Seine et Marne et dont les premiers ascendants connus remontent à 1310. Philippe, le frère de notre Nicolas, resta à Provins et assura la descendance ; il fut prévôt puis bailli de Provins, président du présidial. Le nom s'éteignit au XVIIIe siècle.

C'est Louis DURAND, père de Philippe et Nicolas, qui, récemment anobli par charge et peu avant la naissance de Nicolas, acheta **la ferme château de Villegaignon, à 15 km au nord-ouest de Provins**, et prit le nom de seigneur de VILLEGAGNON (aujourd'hui Villegagnon ; commune connue dès 1174 sous le nom de Villa Gazonis). La gentilhommière fut détruite sous la Révolution. Au tout début du XXe siècle il restait encore la tour du colombier. Aujourd'hui il ne reste plus rien, les pierres, comme c'est souvent le cas, ayant servi à la construction des maisons du village. M. François Bouillé, ancien maire, nous a très aimablement montré le champ qui recouvre l'emplacement du château ainsi que l'emplacement du colombier disparu, au bout de la « rue de la Tour » et, à la mairie, une plaque faisant état d'un don de terre en 1691 à l'hôtel Dieu de Bannots par un autre Nicolas Durand de Villegagnon, lointain descendant de Philippe (à la 5<sup>ème</sup> génération), en mémoire et pour le salut de l'âme de feu dame Élisabeth Pithou son épouse.

Robert de Fresnoy, oncle maternel de Nicolas, avait épousé Madeleine de VILLIERS qui serait, d'après certains auteurs, nièce de Philippe de Villiers de L'Isle Adam, né vers 1462 à Beauvais et mort à Rabat le 21 août 1534, élu en 1521 grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, devenu ordre de Malte depuis son installation en cette île en 1530 après avoir été chassé de Rhodes par les Turcs en 1522. D'après d'autres auteurs, Madeleine de Villiers n'était pas de la famille des Villiers de L'Isle Adam mais Philippe Villiers de L'Isle Adam était un ami de la famille Durand depuis 1504, année où il était commandeur de La Croix en Brie, entre Provins

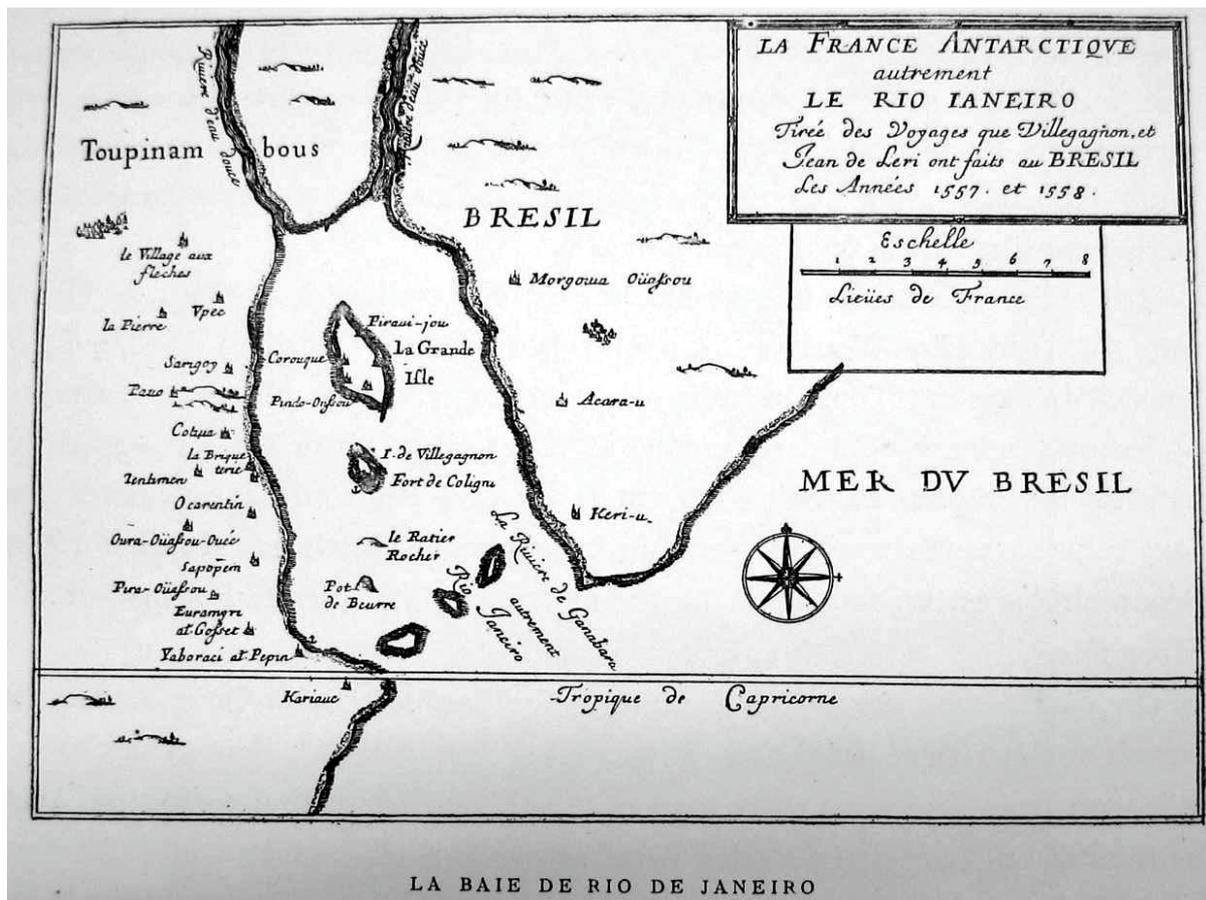
et Nangis. C'est lui qui donna à l'église de La Croix en Brie en 1515 le Christ en ivoire qui s'y trouve.

Ghislaine Ravel, présidente de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins, nous a communiqué un texte révélateur du caractère et de la force de Nicolas dont ses contemporains diront plus tard que c'était un géant : Robert Durand de Villegagnon, un des frères aînés de Nicolas, fiancé à Yolande d'Ars, belle et riche héritière du château-fort de Quincy proche du monastère de Jouy le Châtel, avait été assassiné en forêt de Jouy par un rival jaloux ; Yolande demanda au jeune Nicolas, orphelin de père depuis un an et qui n'avait que 12 ans, de la venger et, le 13 mars 1522, le chevalier de Buat, le rival jaloux, fut retrouvé « inanimé, cloué au sol par une dague qui le traversait de part en part », au milieu du grand chemin près du château. Yolande se retira ensuite au couvent des Cordelières de Provins.

Au cours de ses études à Paris Nicolas DURAND de VILLEGAGNON se lie avec un condisciple du même âge que lui, Jean CALVIN, dont nous reparlerons. Après avoir commencé puis abandonné des études de droit, il est admis en 1531, à 20 ans, dans l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, plus connu sous le nom d'Ordre de Malte. Il y accède probablement en raison de ses qualités physiques et intellectuelles et sur la recommandation de Philippe Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre, qui mourra trois ans plus tard. En effet sa noblesse est trop récente pour qu'il soit accepté par l'Ordre (il fallait, en principe, prouver sa noblesse jusqu'aux trisaïeux).

Villegagnon prend part en 1541 à l'expédition de Charles Quint contre Alger et il en écrit le récit en latin l'année suivante. En 1548, il commande la flotte envoyée en Écosse pour amener la toute jeune Marie Stuart à la cour de France, pour ses fiançailles avec le dauphin François, futur et éphémère François II. En 1551, il tente en vain, depuis Malte, de défendre Tripoli contre les Turcs. Tous ces faits historiques font déjà de lui, à eux seuls, un personnage extraordinaire de la Renaissance. Mais ce ne sont pas eux qui l'ont fait passer à la postérité.

Rentré en France, il est nommé en 1553 pannetier du roi et amiral de Bretagne ou, comme dit dans un acte dont nous reparlerons, « lieutenant pour le roi en la marine du Ponant ». Alors, et c'est ce qui nous intéresse ici, il reçoit du roi Henri II, le 25 mars 1554 une lettre de mission lui donnant 10 000 livres tournois et le commandement d'une flotte de trois vaisseaux, armée avec le concours financier de marchands de Dieppe, emportant 600 hommes pour installer une colonie au Brésil. D'après Claude Rivot, auteur de l'Histoire civile de Provins, manuscrit du Fonds ancien de la Bibliothèque de Provins, il aurait déjà abordé par hasard la région à la suite d'une violente tempête alors qu'il se rendait en Écosse en 1548 et aurait observé « si bien la situation de ces lieux par la boussole » qu'il sut facilement les retrouver...



### La France Antarctique

Partie le 14 août 1555 du Havre, port récemment créé par François I en 1517, la petite flotte arrive le 10 novembre dans la baie de Guanabara, future baie de Rio de Janeiro. Les Indiens Topinambous (ou Tupinambas) les accueillent bien, connaissant les Français pour avoir déjà commercé avec des navires de passage et les préférant aux Portugais. Villegagnon s'installe dans une île de la baie, île qui prit par la suite son nom de Villegagnon ; il y construit le Fort-Coligny et baptise cette région « Pays de Valois » ou « France Antarctique ». L'aumônier de l'expédition, le cordelier André THÉVET, futur cosmographe du roi, rentré malade en France dès 1556, publiera en 1557, « Les Singularités de la France Antarctique ». C'est le début du thème littéraire du Bon sauvage et de la littérature de voyage. Dix ans avant Jean Nicot, il fut le premier à avoir apporté en France le « pétun » (tabac).

Le temps passant, outre maints et maints tracassés et l'absence d'un prêtre pourvoyant au sacrement de l'Eucharistie se faisant sentir, Villegagnon envoya un vaisseau en France pour demander au roi des renforts en soldats, artisans et argent.

Cette deuxième expédition, était dirigée par BOIS-LE-COMTE, neveu de Villegagnon, qui commandait un des vaisseaux de la première expédition et que son oncle avait envoyé en France pour chercher ces renforts. D'après le texte d'un don fait par Villegagnon à ce neveu, il s'appelait **Charles LEGENDRE sieur de BOISLECOMTE**. Charles de La Roncière, dans son Histoire de la Marine française, le désigne sous le nom de « Paris Legendre sieur de Bois le Comte lès Meaux », du nom d'un château aujourd'hui disparu à Nanteuil lès Meaux, différent donc du « Bois le

Comte », dépendant aujourd'hui de Jouy le Châtel, proche de Villegagnon et Provins. C'est là une extrapolation et une erreur car nous n'avons vu le neveu désigné dans les documents et publications que comme « Bois le Comte ». Ce neveu serait fils d'une sœur de Nicolas prénommée Louise, épouse d'un sieur de Bois le Comte, très probablement celui proche de Villegagnon, maison forte dès 1250. Certains auteurs l'appellent « Boissy sieur de Bois le Comte » et nous nous demandions d'où venait le nom patronymique « Boissy » jusqu'au jour où nous avons lu les « *Recherches historiques sur la Brie* » d'É. de Silvestre (1877) qui cite deux sœurs de Nicolas, sans les prénoms, l'une épouse d'un sieur Boissy seigneur de Bois le Comte et l'autre de Jean Legendre procureur du roi à Provins. En fait il y a eu confusion entre les deux et c'est donc Legendre qui est sieur de Bois le Comte.

Avant de quitter la France, Villegagnon avait fait donation à son neveu Charles Legendre sieur de Bois le Comte de mille livres tournois de rente, « en faveur de bonne amitié et de consanguinité », à prendre « spécialement sur les châtelainies de Tournan en Brie et Torchy [Torcy] en Brie. » Cet acte fut rédigé à Dieppe le 2 août 1555, insinué à la vicomté d'Arques le 27 septembre et à Tournan en Brie le 22 juillet de l'année suivante.

Quand Bois le Comte retourna en France chercher des renforts, il obtint du roi Henri II une lettre, datée du 22 octobre 1556, instituant un notaire en France Antarctique, lettre qu'il rapporta au Brésil, et en vertu de laquelle, le 2 juin 1557 au Fort Coligny, quelques mois après son arrivée, « François Aubery, notaire et secrétaire de la France Antarctique » rédigea la même donation de l'oncle en faveur du neveu.

Revenons donc à la seconde expédition dirigée par le neveu Bois le Comte. Le roi n'était pas prêt à investir davantage dans cette aventure et en parla à l'amiral de Coligny lequel, sur le point de se convertir au calvinisme et espérant trouver outre-mer un refuge pour que les protestants exercent librement leur religion, fit appel à Genève pour peupler cette colonie, Genève où s'était installé Calvin.

Partis en novembre 1556 de Honfleur, les trois bateaux de cette seconde expédition arrivèrent au fort Coligny le 7 mars 1557, avec des recrues difficilement trouvées par Bois le Comte et une centaine de Huguenots, parmi lesquels des femmes et deux pasteurs protestants. Le 30 mars 1557 Villegagnon écrivit à Calvin pour lui faire le récit de ses deux années au Brésil et lui faire part de la bonne arrivée de ses amis de Genève. Mais la question de la Présence réelle dans l'hostie déclencha les premières controverses théologiques ; l'intransigeance spirituelle des deux pasteurs fit le reste. Tous furent chassés de l'île, se retrouvèrent sur le continent, y subirent fièvre et famine et, quand ils trouvèrent à rentrer en France en 1558, ils n'étaient plus que 22. D'aucuns se seraient égarés dans la forêt et mêlés aux Indiens.

Ronsard, ami de Villegagnon, le pressa de rentrer en France pour se défendre des attaques calomnieuses des Calvinistes, et en particulier de Jean de Léry, ce qu'il fit fin 1559, rapportant objets, animaux, plantes et 44 Sauvages ; il apprit en arrivant la mort d'Henri II (le 30 juin 1559 à la suite d'un tournoi sur la future place de Vosges). Il avait laissé au Brésil son neveu Bois le Comte, à la tête de la garnison du fort Coligny, avec 80 Français et 800 « Sauvages ». Bois le Comte résista à une attaque d'un fort détachement portugais (26 navires et 2000 hommes) mais dut abandonner l'île le 15 mars 1560 et se retirer sur le continent parmi les Indiens. En 1565, le gouverneur

portugais fonda la ville de « Saint Sébastien de Rio de Janeiro » et la même année 1565, 10 ans donc après la première arrivée de Villegagnon et des siens au Brésil, Bois le Comte dut rentrer à son tour en France. On le voit alors présenter « en personne » au greffe de Provins l'acte de donation fait par son oncle en sa faveur au Fort Coligny le 2 juin 1557, au retour de son expédition en France pour chercher des renforts. Le 28 mai 1566 les deux actes, celui de Dieppe en août 1555 et celui du Fort Coligny en juin 1557, furent insinués au Châtelet de Paris, ce qui a permis leur conservation.

Devenu commandeur de Malte dès son retour, en 1560, Villegagnon poursuivit sa polémique avec les Calvinistes et en particulier contre Calvin, son ancien compagnon d'école, à travers un livre intitulé « Les propositions contentieuses entre le Chevalier de Villegaignon, et maistre Jehan Calvin, concernant la vérité de l'Eucharistie ». Il prit aussi part aux Guerres de Religion dans le camp catholique des Guise. Il fut notamment blessé au siège de Rouen en 1562 et en resta boiteux. Il fut par la suite nommé en 1567 gouverneur de Sens (où deux de ses sœurs étaient religieuses) et ambassadeur de Malte à la cour de France.

Il mourut à 61 ans, le 9 janvier 1571, à Grez sur Loing près de Nemours, dans sa commanderie de Beauvais-en-Gâtinais. Il ne reste de cette ancienne commanderie des Templiers, datant au moins du XIIe siècle, que de rares vestiges, en particulier une cave.

Citons son premier vrai biographe, Arthur Heulhard, en 1897 : « Villegagnon est un des personnages les plus extraordinaires du XVIe siècle. Soldat, marin, diplomate, historien controversiste, industriel, érudit, philologue même, ce fut à vrai dire un homme universel. »

Cet extraordinaire personnage de la Renaissance est encore méconnu en France, malgré plusieurs études récentes et deux romans sur lui, qui rectifient la vision, contemporaine et calomnieuse, qu'en donnaient les Protestants. En revanche il est bien connu au Brésil : l'École navale brésilienne est implantée sur l'île Villegagnon et en l'an 2000, pour le 5<sup>ème</sup> centenaire de la découverte du Brésil par Cabral, une délégation de Brésiliens apporta à Provins une stèle sculptée dans une pierre de cette île, stèle érigée à la Porte de Jouy de la ville de Provins.

Nous laissons Villegagnon et le Brésil pour trouver, presque un siècle plus tard, un autre personnage tout aussi extraordinaire, et lui aussi chevalier de Malte.

**Le commandeur de POINCY et sa famille :**  
**LONVILLIERS de POINCY et DESVERGERS de SANNOIS**  
**(Saint-Christophe et la Martinique)**

**LONVILLIERS de POINCY**

Nous allons faire en effet un saut dans le temps de plus de soixante-dix ans et nous retrouver dans l'île Saint-Christophe, aujourd'hui Saint-Kitts, avec un autre commandeur de l'ordre de Malte, Philippe Lonvilliers de Poincy.

L'île de Saint-Christophe est la première île française des Antilles, avec la particularité d'être partagée dès l'origine, quoique petite (168 km<sup>2</sup>, 37 km de long et 11 de large) entre Anglais (1623) et Français (1625), qui s'entendaient assez bien sauf quand les guerres d'Europe avaient des répercussions outre-mer.

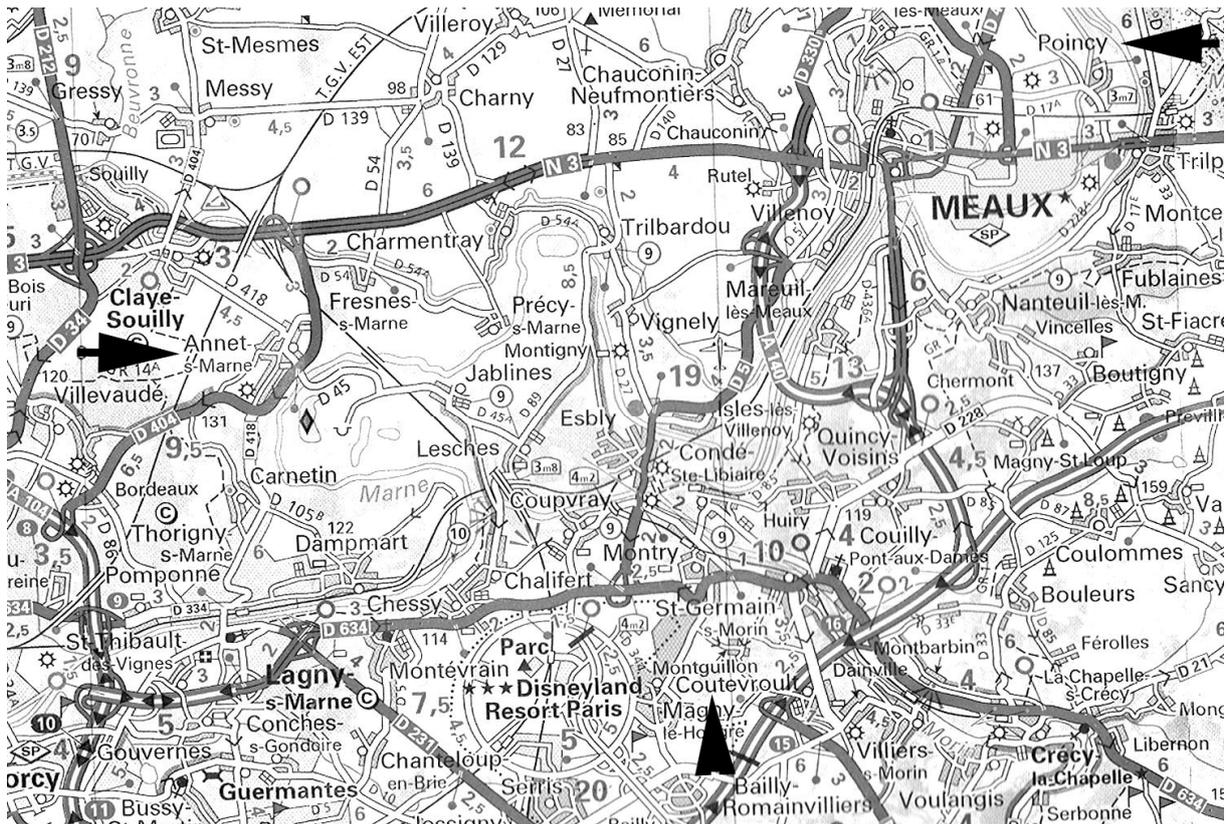
Ils se partagèrent l'île, par l'accord du 13 mai 1627 dit « du Figuier », parce qu'il fut scellé sous un grand figuier des Antilles qui servit de repère pour délimiter la frontière ; cet arbre est sans doute ce qu'on appelle aux Antilles « figuier maudit » parce que, quand il s'installe près d'une construction, il s'en empare et la détruit, comme on le voit dans nos Antilles, pour des moulins à sucre abandonnés par exemple.

L'accord du Figuier laissa aux Anglais le centre de l'île et aux Français les deux extrémités, la Pointe de Sable au nord-ouest et la Basse-Terre au sud-est. L'île ressemblant à une sardine, on pourrait dire que les Anglais en eurent le corps et les Français la tête et la queue !

Anglais et Français considèrent Saint-Christophe / St Kitts comme l'île mère de leurs Antilles mais les Français l'ont perdue au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est aujourd'hui l'état indépendant de St-Kitts et Nevis, l'île voisine.

Si vous avez la chance d'y aller, vous visiterez à Basseterre (qui a donc gardé son nom français, mais avec orthographe anglaise, en un seul mot sans trait d'union), le château de Poincy.

**Poincy** ? Un autre nom de ville de Seine et Marne, habitée depuis l'époque gallo-romaine, sur le canal de l'Ourcq, **proche de Meaux**. Le territoire de la commune est encore majoritairement consacré aux bois et à la culture (maraîchère, nous dit le site de la ville) mais... pour combien de temps ?!



### *Annet, Poincy et Coutevroult*

Comment ce nom d'une ville de Seine et Marne est-il relié à une petite île antillaise et aux débuts des Antilles françaises ?

Philippe de LONVILLIERS de POINCY, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, connu, nous venons de le rappeler, sous le nom d'ordre de Malte, était d'une famille d'ancienne chevalerie. Le fief de Lonvilliers, celui de ses ancêtres, était au comté de Ponthieu (diocèse de Boulogne sur Mer) et le fief de Poincy, dans la Brie champenoise, au sud de Meaux, était dans sa famille depuis son grand-père.

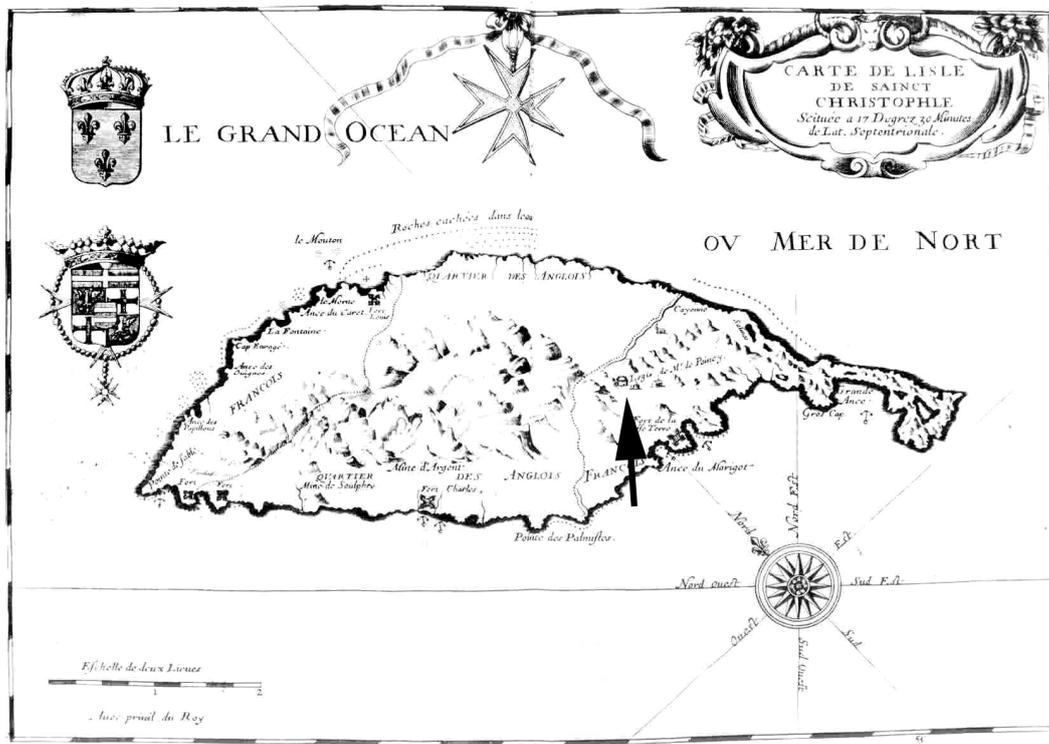
La généalogie familiale remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, avec Philippe BLONDEL, chevalier, seigneur de Lonvilliers, dont le petit-fils, Guillaume, abandonna le patronyme de Blondel pour celui de Lonvilliers. Gilles, fils de Guillaume, s'établit par mariage à Fresnay en Beauvaisis dans l'Oise et Jean, né en 1488, fils de Gilles, fut le premier seigneur de Poincy en Seine et Marne : un arrêt du Parlement de Paris du 9 août 1555 homologua l'échange fait le 28 février 1552 de la terre de Poincy entre l'abbé et les religieux de Saint Denis, d'une part, et Jean de Lonvilliers, écuyer, et demoiselle Françoise de Patoufleau son épouse, d'autre part, pour dix fiefs assis à Estrées Saint Denis et Moyvilliers. Jean rendit foi et hommage en la basilique de Saint-Denis pour les « fief, domaine, terre et seigneurie de Poincy près Meaux sur la rivière de Marne. »

Une des rues du village de Poincy porte le nom de Sophie de Choiseul et une ruelle celle de Longvilliers : le fils de Jean de Lonvilliers, le premier installé à Poincy, autre Jean, écuyer, seigneur de Poincy, gentilhomme servant de Monseigneur fils de France, capitaine de 300 hommes de pied au régiment de Praslin, épousa en 1566 Sophie de CHOISEUL, qui serait fille de Jean de Choiseul de Montreuil (ou Montereul)

et de Marie de Lescours (ou Lescois) et qui aurait dans ses ascendants Charlemagne et Guillaume le Conquérant. Jean et Sophie eurent au moins six enfants, dont Charlotte épouse DESVERGERS de SANOIS, Christophe, seigneur de POINCY et, le dernier, Philippe.

Né vers 1582/84, Philippe Lonvilliers de Poincy avait été reçu chevalier à Malte à 20 ans. Comme le voulaient les institutions de l'ordre, il était parti pour cinq années de présence effective à Malte, pendant lesquelles il avait effectué ses quatre "caravanes", de six mois chacune, c'est-à-dire des expéditions militaires, essentiellement maritimes, contre les Infidèles. En 1629 il devint commandeur de l'Ordre (commanderie d'Oisemont, au bailliage d'Abbeville en Picardie, dans la Somme), vice-amiral, chef d'escadre des vaisseaux du Roi en Bretagne, puis, le 6 janvier 1638, à 55 ans, il reçut de la Compagnie des Isles d'Amérique la commission de capitaine général de l'île Saint-Christophe, française depuis 12 ans donc, et, grâce à Richelieu son protecteur, le 14 février suivant, la charge de gouverneur et lieutenant général pour le Roi de toutes les Isles d'Amérique (Guadeloupe et Martinique étaient françaises depuis 1635), charge qu'il conservera jusqu'en 1644. Par la suite il sera lieutenant général de Saint-Christophe puis seigneur propriétaire de l'île au nom de l'ordre de Malte auquel il lèguera l'île et ses possessions aux Antilles.

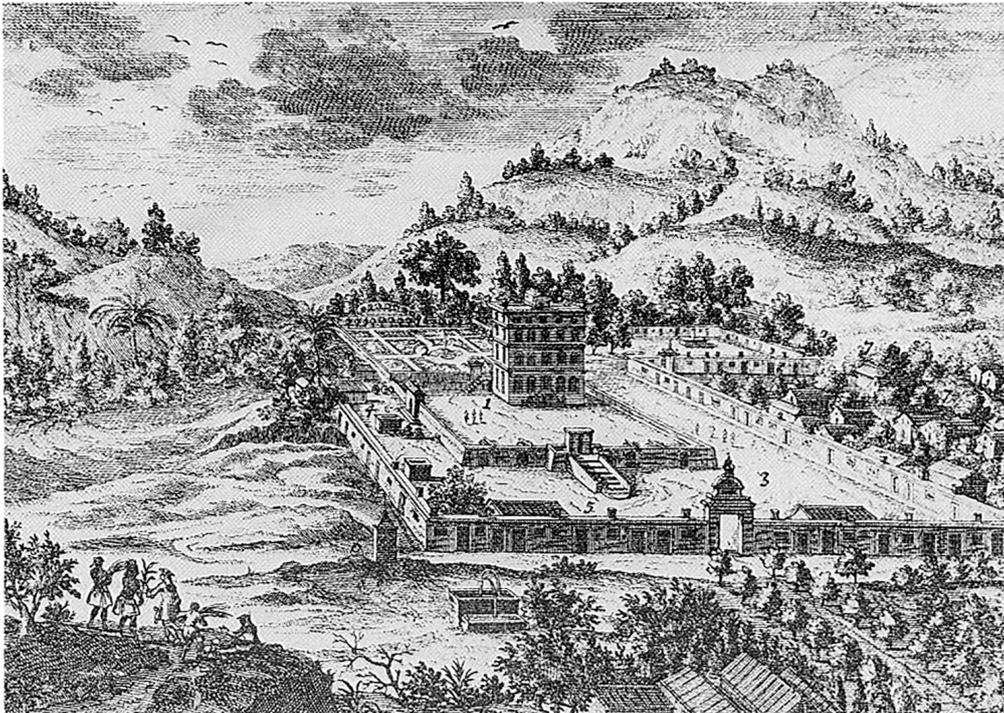
Remontons le temps pour voir Philippe de Lonvilliers partir de Dieppe, le 12 janvier 1639 avec une escorte de 24 gardes, de nombreux soldats et ouvriers et plusieurs gentilshommes, parents et voisins de la Brie, les futurs « Seigneurs de Saint-Christophe », parmi lesquels son frère Christophe de Lonvilliers, avec ses fils : Robert, qui fut gouverneur de Saint Christophe, de Saint Martin, de la Martinique, et eut une descendance sur plusieurs générations, et Henri, capitaine à Saint-Christophe ; ainsi que la famille de sa sœur, les des Vergers de Sannois, dont nous reparlerons.



*Saint-Christophe*

Quand tout ce beau monde arriva à Saint-Christophe, les relations du Commandeur s'envenimèrent très vite avec son second, La Grange Fromenteau, qui était arrivé un an avant lui pour préparer cette arrivée et qui se croyait le chef réel, et la femme de celui-ci, laquelle insinua que, malgré son vœu de célibat, le chevalier de Malte avait un sérail. Un libelle circula, intitulé "Prosopopée de la Nymphé Christophorine", qui le mettait en cause ainsi que cinq ou six filles ou femmes de l'île, dont la « fille parfaitement belle et très capable d'inspirer de l'amour » du sieur Belletête, que Poincy avait fait retirer de la maison de son père sous prétexte que ce dernier était un ivrogne et un débauché. Poincy finit par faire arrêter et renvoyer en France en 1640 son second et sa famille. Il y eut procès (120 pièces le concernant dans l'inventaire après le décès de Poincy), où intervint l'ordre de Malte pour éviter que les commanderies de Poincy en France ne soient saisies, et l'affaire n'était pas encore résolue après la mort des protagonistes, en 1664, 24 ans plus tard.

Cet épisode donne une idée du caractère et de la personnalité du Commandeur. Nous allons en évoquer certains aspects, laissant de côté son action politique et militaire, que l'on peut trouver chez les Chroniqueurs des Antilles, Dutertre et Labat en particulier.



*Le château de Poincy*

Comme chevalier de Malte, il avait prononcé trois vœux, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance :

- pauvreté ? Sa richesse et son goût du luxe étaient connus. Poincy vit avec faste, nous le verrons. Dès mars 1639, à son arrivée dans l'île, il achète, pour 110.000 livres de pétun, l'habitation "La Grande Montagne" et, jusqu'en 1644, des habitations voisines et il y fait construire sa résidence, le Château de la Montagne (dont il reste des ruines imposantes).

- chasteté ? L'affaire de la "Nymphé Christophorine" n'était-elle qu'une calomnie ?

- obéissance ? Certainement pas à la Compagnie ni au Roi : quand, en 1645, la Compagnie, au lieu de renouveler la commission de Poincy, envoya Patrocles de Thoisy comme capitaine général des îles à sa place, et malgré deux lettres de cachet du roi commandant à Poincy de rentrer en France, « le commandeur de Poincy, drapé dans sa dignité et dans sa cape d'écarlate, proclamait haut et fort que nul ne le délogerait de Saint-Christophe », comme l'écrit avec tant de force évocatrice *Marie-Reine de Jaham*.

Très autoritaire (certains le disent seulement "énergique"), il usait de sévérité et même de violence pour réprimer par la crainte et la force tout mouvement de sédition, allant jusqu'à des exécutions sommaires.

Il était très conscient de sa valeur et de la valeur de son action aux Antilles et on pourrait penser que c'est pour cela que, nous venons de le voir, il se refusa à reconnaître l'autorité de Patrocles de Thoisy, envoyé par la Compagnie en 1645 pour lui succéder. Mais c'est aussi parce que la Compagnie lui devait beaucoup d'argent et que lui-même avait contracté beaucoup de dettes.

C'était un catholique convaincu... fervent ? nous n'en savons rien mais il commençait toutes ses journées par la messe dite dans sa chapelle par son chapelain particulier ce qui ne l'empêcha pas de composer avec les Huguenots, nombreux aux Antilles et, en particulier, de choisir le chef de ceux de Saint-Christophe, Levasseur, présent dans l'île avant l'arrivée de Belain d'Esnambuc, pour faire la conquête de l'île de la Tortue, futur repaire de flibustiers. Mais en fait, c'était peut-être pour se débarrasser de lui ?

Il avait le sens de ses responsabilités vis-à-vis de sa famille, de son ordre et de l'île de celui-ci. Mais il savait aussi utiliser à son profit l'une et l'autre. Nous allons voir comment il profita de l'Ordre. Quant à sa famille, il a emmené avec lui ses neveux Lonvilliers et Desvergers et veille à les établir : parlerait-on de népotisme quand il fait nommer son neveu Robert de Lonvilliers gouverneur pour le roi dans les îles de Saint-Christophe et Saint-Martin en 1646, lui-même restant gouverneur général des îles ? Robert était plutôt en fait son prête-nom, son homme de paille. Outre sa famille, on retrouve à Saint-Christophe non seulement d'autres chevaliers de l'ordre, dont deux lui succéderont, de Sales et Saint-Laurens, mais aussi quelques Maltais. Il aurait voulu en faire venir plusieurs mais l'Ordre s'y refusa.

C'était un bon administrateur de son île, que les habitants appréciaient, du moins dans les premières années comme on le voit quand ils le soutiennent face à Thoisy, et cela, malgré sa violence et sa cupidité, pour la bonne police et la sécurité qu'il assurait, la construction et l'entretien des chemins, l'établissement d'un hôpital et de trois églises, alors que la Compagnie les exploitait sans les aider en rien de ce à quoi elle s'était engagée.

C'est donc un personnage double, ambigu, de sorte que certains ne voient que ses qualités et d'autres que ses défauts, aussi grands les uns que les autres ; de toutes façons, un personnage extraordinaire, au sens premier du terme.

Au fil des années (il mourut à Saint-Christophe en 1660, à 77 ans), si Poincy devint grand-croix et bailli, l'Histoire continue à le désigner comme « le Commandeur » et la plupart des documents d'archives comme « Monsieur le Général » (gouverneur général des îles).

Nous avons fait allusion à son goût du luxe et c'est avec cela que nous terminerons sur lui. En 1660, l'ordre de Malte fit établir l'inventaire de ses biens, puisque, selon la règle, l'Ordre a la « dépouille » des chevaliers décédés (80% de leurs biens). Cet inventaire est conservé et couvre 113 pages ! Nous vous en ferons grâce, relevant seulement quelques éléments significatifs, ceux qui concernent personnellement le Commandeur :

Le « château de la Grande Montagne de la Basse-Terre » est bâti en briques et pierres sur trois étages, alors que la plupart des « cases », c'est-à-dire des maisons d'habitation, sont sur un seul plan, et en bois. On y dénombre huit chambres et salles, toutes meublées bien sûr et avec plusieurs tableaux (sujets religieux, cartes marines et vue d'Amsterdam, portraits), une chapelle et des dépendances diverses.

Dans la « grande armoire fermant à clef » de la chambre du Commandeur, on trouve des aunes de velours bleu pâle ou cramoisi, de drap de Hollande, gris blanc ou « éscarlatte », de taffetas blanc ou incarnat, de damas et de franges de soie rouge cramoisi ainsi que des écheveaux de soie de la même couleur, des cordons d'or et d'argent, cinq paires de gants de chamois, « un juste au corps avec son manchon de satin blanc à fleurs d'or, doublé d'ouate et d'un petit taffetas incarnat » ou « un baudrier en broderie or et argent », etc.

Mais ce qui est le plus impressionnant, c'est la bibliothèque. L'énumération des livres couvre huit pages; on devine à travers eux les goûts et connaissances du Commandeur : un « attelas » (sic, atlas) en trois tomes couverts de maroquin doré ; de nombreux livres d'histoire (histoire de l'ordre de Malte, de la Compagnie de Jésus, « de l'ordre de San Yago », l'ordre espagnol de Saint-Jacques, mais aussi histoire des Antilles, de Madagascar, de la Nouvelle-France, de la Chine); des récits de voyage, en Italie, en Turquie; des livres religieux (Évangiles et Épîtres, L'introduction à la vie dévote, L'imitation de Jésus-Christ, Le chevalier chrétien, Méditation de la Passion); des livres de politique (Conférences et alliances entre la Couronne de France et les princes et états étrangers, Code du roi Henri III, écrits de Richelieu) ; la Science universelle de Sorel en trois tomes et autres livres de diverses sciences et arts (arithmétique d'arpentage, plans et figures, dessin, médecine, algèbre, agriculture, navigation, fauconnerie, jeu d'échecs); des livres sur l'art de la guerre et les fortifications; des livres de Plutarque (La vie des hommes illustres), de Sénèque; la Diane de Montemayor, roman pastoral espagnol, premier du genre en Europe; plusieurs livres de « Rémond de Lulle », le prolifique théologien mystique du XIIIe siècle originaire des Baléares; des livres en latin, espagnol, italien, flamand, anglais.

Voilà bien la bibliothèque d'un religieux, d'un érudit, d'un homme d'état, d'un curieux de tout, mais aussi de quelqu'un qui doit faire face à toute situation, dans une île éloignée de toute aide directe et au croisement de bateaux de plusieurs nations européennes. Mais qu'est donc devenue la bibliothèque du château de la Montagne à la prise de l'île par les Anglais en 1690 ?

## DESVERGERS de SAN(N)OIS

Nous avons évoqué la famille Desvergers de Sanois (puis Des Vergers de Sannois), issue d'une sœur aînée du Commandeur de Poincy.

La famille Desvergers de Sanois était établie à **Annet sur Marne**, anciennement nommée Annet en Brie, à l'ouest de Meaux et à 3,5 km au sud-est de Claye Souilly. C'est aujourd'hui une jolie ville fleurie.

Sur un emplacement habité depuis la préhistoire, Annet fut jusqu'à la Révolution une des possessions de l'abbaye parisienne de Saint Martin des Champs et comprenait plusieurs fiefs ou seigneuries secondaires, dont celui d'AUROY, près de l'église, celui de CHAMBRY, celui de SANOIS. Le site Internet de cette ville présente une carte postale ancienne du château de Sannois reconstruit au XIXe siècle à la place du manoir seigneurial, dont subsiste une tour servant de porche qui serait, d'après ce site, l'ancien pigeonnier (le château actuel, du XIXe siècle, est en brique). Mais l'enregistrement des titres de la famille des Vergers au conseil souverain de la Martinique, en 1731, donne une description du « principal manoir » des Sanois en 1676 et précise qu'on y entrait par une grande porte « au coin de laquelle il y a une tourelle » et qu'on en sortait par la garenne par une autre grande porte « au coin de laquelle il y avait autrefois un colombier à pied dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges » ; la tour porche serait donc la « tourelle » d'entrée et le pigeonnier ou colombier était, ce qui est logique, du côté de la « garenne » (campagne) et non sur la rue en ville..

Sur le site de la ville figure aussi une généalogie, reprise, entre autres, du bulletin de notre association Généalogie et Histoire de la Caraïbe, qui mène des Desvergers de Sanois à Joséphine TASCHER de LA PAGERIE, épouse de Beauharnais puis de l'empereur Napoléon Bonaparte, dont la mère était née Rose Claire Desvergers de Sannois.

Les Desvergers, venant d'Aufferville, à 10 km au sud-ouest de Nemours, se sont établis à Annet, par mariage, depuis le milieu du XVe siècle et sont devenus seigneurs de Sanois dès la première moitié du siècle suivant. Nous ne savons pas quand le nom s'est éteint à Annet. Il n'y restait à la fin du XVIIe siècle que la branche des Desvergers d'Auroy issue de Jean, frère de Dominique Florimond, mais il en partit dans les dernières années du siècle pour s'installer à Ermenonville et, de ses 6 enfants, 2 filles se marièrent, un fils mourut jeune et les deux autres et la dernière fille moururent célibataires.

Dans l'église d'Annet on peut voir une inscription à la mémoire de « Messire Philibert RULAULT, chevalier, seigneur de la terre, seigneurie, et mairerie de **Sanois**, des fiefs de Plailly, d'**Aurois**, Monvetu, **Mauperthuis**, **Chambry**, et autres en cette paroisse », inhumé dans la chapelle de sa famille le 16 avril 1765 à 80 ans. La plaque de l'église a été offerte en 1772 par sa fille unique Anne Louise épouse séparée de Jean François Geffrard de la Motte lequel était devenu par ce mariage comte de Sanois. Une recherche dans le minutier central des notaires du Châtelet à Paris prouve que Philibert Rulault avait hérité cette « seigneurie » de ses parents, Philbert Rulault et Marie Anne Victoire Gadret, et cela avant son mariage le 13 septembre 1731 avec Marie Anne Goislard de Montsabert où il est dit qu'il possède, par partage avec son

frère Rulault de Bois david, « une maison ou château à Annet sur Marne avec ses appartements et dépendances ». Mais ces partages et descriptions ne figurent pas dans les registres notariés.

La seigneurie de Sanois n'appartenait donc plus à la famille Desvergers moins d'un demi-siècle après le départ de Dominique Florimond Desvergers pour Saint Christophe (vers 1650-60), et même sans doute très tôt puisque, le 7 octobre 1682, Philbert Rulleau (sic) père, trésorier des chevaux légers de la garde de Sa Majesté, de Paris, est parrain à Annet de la fille d'un tonnelier, alors que les Desvergers d'Auroy y sont toujours. C'est en 1690 à Paris, 8 ans plus tard, qu'il épousa Marie Anne Victoire Gabret et c'est probablement lui qui racheta peu à peu l'ensemble des propriétés des Desvergers à Annet.

Revenons donc à l'histoire des DESVERGERS. Le grand-père de Dominique Florimond Desvergers, prénommé lui aussi Florimond, qui fit ses études à Paris et, embrassant la carrière des armes, devint archer des ordonnances du roi dans la compagnie du seigneur de Palaiseau en 1588, eut de sa première épouse, Charlotte de LONVILLIERS, née vers 1570 et sœur du Commandeur de Poincy, François Desvergers, seigneur de Sanois et d'Auroy, dont un des sept enfants, ce Dominique Florimond Desvergers, écuyer, seigneur de Sanois, baptisé le 23 octobre 1632 à Annet, partit rejoindre son grand-oncle le Commandeur pour l'île de Saint-Christophe, peut-être pas avec lui en 1639 à 7 ans comme on le lit parfois mais vers l'âge de 20 ans.

Dominique Florimond Desvergers de Sannois (orthographe adoptée à partir du XVIIIe siècle en France et aux Antilles) est à l'origine d'une nombreuse famille, répartie, après Saint-Christophe, entre la Martinique et la Guadeloupe, avec les branches de Sannois, d'Auroy, de Chambry, de Maupertuis, de Férolles, dont l'origine du nom est à rechercher à Annet (Sanois, Auroy, Chambry) ou dans ses environs (Mauperthuis jouxtant Claye Souilly et devenu récemment un lotissement de belles villas avec jardins, Férolles au sud-est de Meaux près Crécy la Chapelle). Mais ces noms de branches, comme c'est le cas aux Antilles, n'ont plus de rapport avec des noms de fiefs ; ce ne sont plus que des noms de tradition. La famille Desvergers s'allia à plusieurs familles notables des îles mais ce n'est pas ici le lieu d'en faire la généalogie que vous retrouverez en multiples exemplaires sur Geneanet et sur de nombreux sites Internet puisque, par ses enfants Beauharnais, Eugène et Hortense, Joséphine est l'ancêtre de la plupart des familles royales d'Europe.... Le nom se maintint à la Guadeloupe (branche Desvergers de Maupertuis) jusqu'au début du XXe siècle <sup>1</sup>.

C'est précisément à la Guadeloupe que nous allons nous trouver avec la famille suivante.

---

<sup>1</sup> Voir notre article « Les DESVERGERS de SANOIS et de MAUPERTUIS, de la Brie aux Antilles (Saint-Christophe, Martinique et Guadeloupe) » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2016-art13.pdf> pour la généalogie et l'iconographie.

## **La famille YVER de VILLIERS, la Fronde et l'émigration à la Guadeloupe**

Sans avoir jamais atteint une grande notoriété, ni en métropole ni à la Guadeloupe la famille Yver revêt un très grand intérêt car c'est l'une des rares familles notables, pour ne pas dire la seule, dont on sache précisément d'où elle était et surtout pourquoi et dans quelles conditions elle est partie pour « les Isles ».

Lorsque, en 1789, Messieurs Yver de Villiers, oncle et neveu, de la Guadeloupe, font parvenir, par l'intermédiaire de Monsieur le comte de La Luzerne, à Monsieur Chérin, généalogiste des ordres du Roi, un dossier « pour être maintenus et gardés dans la possession de la noblesse » ils pensent certainement à la convocation des États Généraux, mais ils ne semblent pas savoir d'où était originaire leur famille.

Pourtant c'est pour pouvoir maintenir son rang que leur famille s'était expatriée à la Guadeloupe.

Nous sommes cette fois à **Yèbles en Brie**, à une quinzaine de km au nord-est de Melun, sur la route de Meaux. Le nom de cette commune est connu depuis le XII<sup>e</sup> siècle. C'est là que vivait la famille des YVER sieurs de LA COURTILLE, du nom de leur domaine acheté le 30 octobre 1606 devant Me Pierre Yvers, à Château-Landon, par Hugues YVER, écuyer, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes. Ce fief appartenait auparavant aux religieux du couvent de Saint Séverin de Château-Landon.

Hugues Yver mourut en 1628, laissant de son épouse Anne DAMOUR un seul fils et trois filles. Si la dernière fille, Marie, était dite en 1655 professe en l'abbaye de Chelles, l'aînée, prénommée Anne comme sa mère, s'était mariée à Paris en 1622 avec Me Pierre BONNARD, intendant général des meubles de la Couronne, et leur fille Françoise Bonnard épousera Me Guillaume de MONTHOLON, conseiller du roi et substitut du procureur général en sa cour de parlement. La seconde des filles YVER, Cécile, épousera à Paris en 1634 Me Hugues DUPUY sieur DU FAYET, greffier en chef des requêtes du Palais.

Il s'agit donc, à l'évidence, d'une famille bien établie dans les charges parisiennes.

C'est le fils d'Hugues YVER de LA COURTILLE et Anne DAMOUR, Jean YVER, écuyer, sieur de La Courtille, qui nous intéresse ici. Né vers 1600, il épousa avant 1633 Marguerite PORTAS, alors mineure (majeure de 25 ans en 1639, elle a dû naître vers 1613), fille de François, écuyer, bailli de Brie Comte Robert, maître des requêtes de la reine Marguerite [la reine Margot, première épouse d'Henri IV], et de Marie de HEERE, elle-même fille d'un conseiller au Parlement de Paris.

Jean YVER, écuyer, sieur de La Courtille, contrairement à ses sœurs et à sa belle-famille, resta sur ses terres de la Brie avec ses nombreux enfants. Le couple YVER eut en effet une douzaine d'enfants en moins de 25 ans. Ce que nous savons de cette famille provient de documents d'archives et non de publications comme les deux personnages précédents.

En juillet 1635, Jean YVER, écuyer, Sr de LA COURTILLE, domicilié à La Courtille à Yèbles en Brie consent en son nom et à celui de sa femme mineure Marguerite PORTAS, à « noble homme Hugues DUPUY sieur du FAYET, ci-devant conseiller du roi et receveur des gabelles en la généralité de Paris », son beau-frère, ayant épousé sa sœur Cécile, une rente annuelle de 40 livres tournois, assise sur ses biens de La Courtille (maison et terres labourables, prés, bois, vignes), sur ceux de sa femme (maison et ferme) à Suisnes, paroisse de Grizy (près Brie Comte Robert) et sur leur propriété commune de Sarcilly à Yèbles (quarante arpents de terres labourables et prés). Cette rente est faite moyennant la somme de 720 livres payées comptant, somme destinée à « se monter, équiper, mettre en état pour avec les autres nobles du Royaume se trouver au rendez-vous ordonné par le Roi en conséquence du ban et arrière-ban. » La rente est rachetable mais n'avait pas encore été rachetée (donc la somme remboursée) en 1639 quand Marguerite Portas, devenue majeure, la ratifie.

Cette convocation du ban et arrière-ban de la noblesse, d'après l'Encyclopédie, est un « mandement public adressé de la part d'un souverain à ses vassaux, de se trouver en armes à un rendez-vous pour servir dans l'armée, soit en personne, soit par un certain nombre de gens de pied ou de cheval qui les représentent, à proportion du revenu ou de la qualité de leurs fiefs. » La convocation, du 20 mai 1635, était due à la déclaration de guerre à l'Espagne par Louis XIII : la France entre ainsi dans la Guerre de Trente ans qui se terminera en 1648. Les naissances des enfants de Jean Yver se succédant tous les ans ou tous les deux ans, ce n'est pas lui qui est parti pour la guerre mais il a dû payer des recrues, « gens de pied ou de cheval ».

Le temps passe, les enfants naissent et certains meurent, les temps sont difficiles. À la Guerre de Trente ans a succédé immédiatement la Fronde pendant la jeunesse de Louis XIV, de 1649 à 1653. Or la région où demeure la famille Yver a été particulièrement touchée. « La zone où se sont déroulés plusieurs épisodes importants de la Fronde a pour cadre la partie occidentale de la Brie Française située entre Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) et Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne). Cette partie terminale du plateau briard, en surplomb, revêt, pour celui qui l'occupe, une importance stratégique considérable. Sa situation dominante permet d'observer aussi bien le plateau de l'autre versant de la vallée de l'Yerres et la lisière de la forêt de Sénart que la confluence des vallées de la Seine, de l'Orge, de l'Yerres, de la Marne et Paris dans le lointain. Les différents toponymes conservés [...] de cet épisode de notre histoire témoignent de l'âpreté des combats, de la cruauté des hommes qui s'affrontaient et des craintes que la Fronde a longtemps suscitées parmi les habitants de la région. » (A. Senée)

Les bandes de mercenaires recrutés, principalement en Lorraine, écumaient l'est de Paris. La famille Yver en a particulièrement souffert : « *il ne leur reste plus de tous [leurs] biens après les grandes pertes qu'ilz ont souffertes par les Incursions et passages des gens de guerre qui Les ont pillés par deux fois [que] Leur maison seigneuriale de la Courtille, scize À Yèbles près Guignes en brye, et [...] trente arpens de terre et deux arpens de pré ou Environ.* », le reste ayant été vendu au profit de leurs créanciers pour « *pour faire cesser leurs rigoureuses poursuittes et empescher La vente et adjudication par décret de ladicte terre et seigneurie de la Courtille, dont le revenu n'est à présent que de la somme de Cent soixante et douze livres, sçavoir soixante livres pour la maison Et cent douze livres pour les terres et pré.* »

*Aussi, ce « revenu n'estant pas suffisant pour porter les charges de Leur famille et prévoyant qu'ilz ne pourroient subsister à L'advenir soit audict lieu de La Courtille ou en ceste Ville de Paris selon leur naissance et Condition, Ilz ont résolu d'aller, eux et leur famille, en l'Isle de la gardeloupe Avecq Monsieur Houel Et Madame, sa femme, leurs proches parens, qui en sont propriétaires et en jouissent soubz l'auctorité et protection du Roy, Lesquels, en considération de la parenté qui Est entr'eux, Leur ont offert Toutte assistance, Mesmes de prendre soing d'eux et de leur famille et leur donner dans ladicte isle aultant de terre qu'ils en pourront faire cultiver, dont Ilz Espèrent Tirer un notable proffict. »*

*Par cet acte du 8 février 1655, fait « à paris, en la maison de damoiselle Bonnard, scize rue du puy près les blancs Manteaux », les « sieur et damoiselle de La Courtille » donnent procuration à leur sœur aînée Anne Yver veuve de Pierre Bonnard, à leur beau-frère Hugues Dupuy sieur du Fayet et à leur neveu par alliance Guillaume de Montholon époux de Françoise Bonnard pour gérer leurs affaires « pendant ce temps de leur voyage et absence quelque Longue qu'elle puisse Estre », en « bons parens et pères de famille » et en particulier procéder aux « grosses réparations à faire en ladicte Maison seigneuriale de la Courtille et aux bastimens deppendans d'icelle ». Ils déclarent aussi avoir payé tous leurs créanciers, « à la réserve des héritiers de Monsieur Charles, garde du corps de la reyne, auquel Ils devaient 440 livres ou environ par obligation pour reste du prix de plusieurs chevaux par Luy vendus audict Sieur de la courtille, Et de la Veuve Bareau, marchande drappière demeurant à Melun, À Laquelle Ils doibvent 46 livres pour estoffes par elle à eux vendues. »*

*Le même jour leur beau-frère Du Fayet prête 1000 livres et leur sœur veuve Bonnard la même somme pour « leur donner moyen de s'establir et habituer en l'Isle de la gardeloupe en laquelle Ilz doivent passer dans peu de Jours avecq toute leur famille en la compagnie de Monsieur Houel, seigneur de ladite Isle » ; ce prêt est fait à Houel qui doit employer la somme « en achapt de Nègres au proffict dudict sieur de la Courtille et pour servir à son Establissement et subsistance et de sadicte famille dans ladicte Isle ». Ils doivent rembourser la somme dans un an et hypothèquent leur terre de la Courtille.*

*Nous n'avons pas trouvé la parenté « proche » entre Jean Yver et Charles HOUEL ou sa femme. Charles est fils de Louis Houel et Marie Le Prévost et son épouse Anne Hinselin fille de René Hinselin et Madeleine Gillot. Si nous connaissons les ascendances Yver, de Heere, Hinselin et Le Prévost nous ne connaissons que le père de Marguerite Portas, la mère de Jean Yver et n'avons pu trouver l'origine des Houel, avant Louis père de Charles. Mais la parenté peut se faire aussi par les BOISSERET, ce que dit un acte de 1664 où Jean Yver sieur de La Courtille est dit « parent de Mr de Boisseret ».*

*Charles Houel est un personnage historique important de la Guadeloupe. Disons simplement ici que, en 1649, conjointement avec son beau-frère Jean de Boisseret, époux de Madeleine Houel, il racheta la Guadeloupe à la Compagnie des Îles d'Amérique, devenant ainsi « seigneur propriétaire » avec sa sœur Madeleine, devenue veuve, et ses neveux Boisseret. En 1664 la Guadeloupe fut revendue à la Compagnie des Indes Occidentales et Charles Houel maintenu comme gouverneur de l'île.*

C'est donc avec le « *seigneur propriétaire de la Guadeloupe* » que la famille Yver s'embarque en 1655, les parents et les six enfants survivants des onze nés à Yèbles : « *Louis et Thomas Yver, leurs fils, et Margueritte, Renée, Françoise Et Anne Yver, Leurs filles* ».

À propos de ces enfants, un détail amusant : au recensement de la Guadeloupe en 1664, pour chacune des quatre filles, il est porté « *ne veut pas dire son âge* » (elles avaient de 27 à 20 ans et aucune n'était encore mariée...). Il s'y ajoute un autre fils, Charles, 7 ans, né donc en Guadeloupe.

Cinq ans après le départ pour la Guadeloupe, le 26 novembre 1660, Marguerite Portas est de retour à Paris, munie de la procuration de son mari resté à la Guadeloupe et accompagnée de son fils aîné Louis YVER sieur de VILLIERS, et ils coupent définitivement les ponts avec la France en vendant à leur beau-frère et oncle Hugues Dupuy sieur du Fayet « *le fief et maison seigneuriale de la Courtille* » et les arpents de terre, le sieur du Fayet les tenant alors quitte des 1000 livres prêtées. On apprend alors que ces 1000 livres ont finalement servi non pas à l'achat de nègres mais à celui d'une habitation à l'Îlet à Goyave (ancien nom de Bouillante, au nord de Basse Terre), « *où ils ont subsisté à leur aise et avec honneur, selon leur naissance et condition* ». Mais il leur faut maintenant acheter des nègres pour exploiter l'habitation et les revenus de leur terre de la Courtille à Yèbles, de 200 livres par an, ne suffisant pas, ils décident donc de la vendre.

Cette vente nous permet d'avoir un dernier état du fief et sa localisation exacte : une « *maison en un corps de logis contenant dix travees appliquees a un foyer qui sert de logement au fermier, un bouge a costé, laictery, escurye, estable a vaches, grenier au dessus, dans lequel on monte par un petit degré, et une grange de quatre travees, le tout tenant ensemble, grande porte cochere, et petite a costé, grande cour dans laquelle y a un puits et enciennes mazures [qui] sont en ruyne par le désordre des guerres ou souloit y avoir deux granges et une maison pour le logement du maistre, n'y ayant plus que les vestiges desd. lieux par quelques murailles ruineuses qui y restent sans autres materiaux que les simples pierres jadiz au bout de lad. cour faisant retour derriere lesd. ruynes, dans lequel y a plusieurs arbres fruitiers, le tout contenant deux arpents et un quartier ou environ, tenant la totalité desd. lieux d'un costé a la rue du puits de la ville ou est la principale entree de lad. maison, d'autre costé a la ferme de Nesle, d'un bout sur la grand rue dud. village d'Yeble, le long de laquelle est basty led. corps de logis, d'autre bout sur le sentier tendant de Guignes a Monts.* » Mais de tous ces noms de lieu ne reste aujourd'hui que celui de la Grande rue. Il s'y ajoute un certain nombre d'arpents de terre proches.

Cependant « *le sieur acquéreur* » consent à ce que le sieur Yver père, vendeur, conserve conjointement avec lui mais jusqu'à sa mort seulement et non pas ses enfants « *le nom de la Courtille, tiltre de famille dont led. sieur Yver pere a tousjours esté qualiffié jusqu'à présent* ».

La famille YVER, définitivement établie à la Guadeloupe, perdra donc son nom de branche « de LA COURTILLE » pour devenir « YVER de VILLIERS ». Ce nom de branche vient d'une terre de la famille PORTAS. C'est le nom que prend donc l'aîné, Louis, alors que son frère cadet Thomas, sans postérité, prendra celui de SARCILLY qui, nous l'avons vu plus haut, était le bien commun à Yèbles de ses père et mère.

Mais le petit-fils de Louis se fera appeler de nouveau, au début du XVIIIe siècle, Yver de Villiers sieur de La Courtille.

Quand Marguerite Portas et son fils Louis Yver allèrent de la Guadeloupe à Paris, ce ne fut pas seulement pour régler leurs affaires mais aussi pour se plaindre au roi. En effet, à leur retour, la famille fit enregistrer au Conseil souverain de la Guadeloupe le texte suivant :

*« Les Srs de la Courtille et de Villiers, son fils, gentilhommes habitans cette isle de la Guadeloupe, ayant demandé protection au Roy contre les mauvais traitements qu'ils recoivent des Srs Boisseret et Houel, sans égard aux privilèges acquis à leur noblesse; le Roy adressa une lettre de cachet à Monsieur Houel, gouverneur de la Guadeloupe, oncle du dit Houel, par laquelle, entre autres choses, sa Majesté ordonne qu'ils jouissent de toutes les franchises dont jouissent les autres gentilhommes du Royaume. »*

*Cette lettre du 16 8bre 1660. »*

Les relations se seraient donc envenimées avec leurs « proches parents ». Notons que la copie de cette lettre du roi doit être fautive et qu'il doit falloir lire « *oncle dudit Boisseret* ». Cependant, peu après, « *Louis Yver Escuyer Sieur de Villiers premier capitaine et commandant par les ordres de Mre Charles Houel, Seigneur marquis de l'Isle Guadeloupe, fit un acte de société avec ledit Seigneur devant Fillacier, notaire de ladite isle, le 19 juillet 1661.* » Quelques années plus tard, le 9 janvier 1669, la « *Dlle Anne de Charmoy, veuve de feu Mre Louis d'Yver, Escuyer de Villiers, commandant en l'isle de la Guadeloupe isle Grande Terre vendit la partie de ce qui lui appartenait et à son fils mineur dans l'habitation qu'ils avaient ensemble avec Mre Charles Houel Seigneur de cette isle* ». Puis, rentrée en France et demeurant à Paris, veuve en secondes noces de Denis Ducez Sr Du Plessis, elle vendit le 10 janvier 1686, par devant Royer, notaire à Paris, comme tutrice de son fils, à Mre Charles Houel, chevalier Seigneur du Petit Pré, Varenne et autres lieux, sous-lieutenant aux gardes françaises [le fils de l'ancien seigneur propriétaire], ce qui pouvait leur appartenir dans l'habitation qui était entre eux.

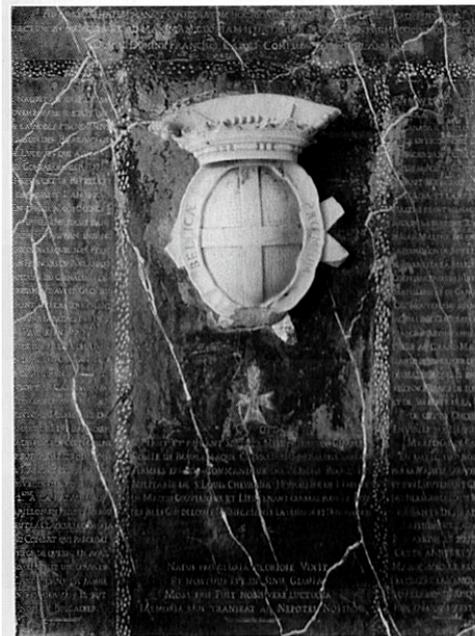
Comme nous le disions au début, les descendants n'avaient pas gardé la mémoire de leurs ancêtres de la Brie puisque, quand ils firent une demande de maintenance de noblesse en 1789, ils ne pouvaient remonter leur ascendance qu'à Louis et non son père Jean et ignoraient totalement de quelle province de France étaient originaires leurs ancêtres ! Chérin, se référant aux « *registres de recherche générale de la Noblesse du Royaume de 1666* » trouvait des familles de ce nom en Poitou, Maine, Normandie mais pas en Ile de France, bien entendu, puisque Jean Yver de la Courtille, dernier du nom, avait quitté la France en 1655...

Le nom semble éteint à l'aube du XIXe siècle avec Charles Nicolas Yver de Villiers, un de ses frères, qui n'eut que des filles, et son frère Pierre Augustin Yver de

Villiers époux de Charlotte Longvillier de Poincy, sa cousine germaine, lointaine descendante d'un neveu du Commandeur, mort sans postérité <sup>2</sup>.

## Conclusion

Nous arrêterons là cette communication mais il nous faut citer aussi pour conclure deux personnages de la Brie en lien avec les Antilles, morts outre-Atlantique.



*Plaque funéraire du gouverneur Bourlamaque, inhumé à l'intérieur de l'église en 1764. Elle a été réinstallée sur un des piliers.*

### *Plaque de Bourlamaque*

François Charles de BOURLAMAQUE, né au château du Vivier à Coutevroust (aujourd'hui Coutevroult, à une douzaine de km au sud de Meaux ; le château y existe toujours, route de Melun), fut baptisé le 8 novembre 1722. D'après le site de la ville, c'est lui qui posa la première pierre de l'église actuelle en 1749 et la place de la mairie s'appelle place du chevalier Bourlamaque. Colonel d'infanterie au Canada à partir de 1756 il combattit sous les ordres de Montcalm. Puis, fait maréchal de camp, il fut nommé gouverneur de la Guadeloupe en 1763 quand l'île fut rétrocédée à la France par les Anglais. Il y engagea de nombreux travaux mais il mourut le 24 juin 1764 et fut inhumé en l'église du Mont Carmel de la Basse Terre qui conserve sa plaque funéraire avec ses armoiries en marbre blanc.

---

<sup>2</sup> Voir notre article « YVER de VILLIERS sieur de LA COURVILLE de la Brie à la Guadeloupe » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art26.pdf> : généalogie de cette famille et iconographie.

Le Père capucin PACIFIQUE de PROVINS (1588-1649), serait fils d'un greffier de la Prévôté de Provins, né à Provins en 1588 sous le nom de René de l'Escale. C'est à 17 ans qu'il aurait pris l'habit. Missionnaire en Orient puis aux Antilles, il arriva à Saint Christophe en 1635 au temps de Poincy, puis, chassé par lui et reparti pour France, il s'engagea dans une expédition pour la Terre Ferme et aurait fini mangé par les Sauvages avec ses 22 compagnons près de l'Orénoque (Venezuela actuel).

Nous avons commencé par le Brésil et nous finissons par le Venezuela : les Antilles françaises ont à la fois, par l'histoire, un lien très fort et très ancien avec la France et, par la géographie, un lien évident avec le continent américain.

### **Bibliographie et sources :**

- *Dictionnaire biographique de Seine-et-Marne*, Damien Blanchard, Presse du Village-C. de Bartillat, Étrepilly, 1998. Notices Bourlamaque, Durand de Villegagnon, Pacifique de Provins
- *Dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne*, Henri Stein et Jean Hubert, Paris, 1954. Notices Bois le Comte, Villegagnon, Yèbles, Poincy, Annet sur Marne
- *Public Record Office : Fonds de la High Court of Admiralty HCA30*, Bernadette et Philippe Rossignol, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. LXXIV (1987), n° 276, p. 351 à 356.

### **Durand de Villegagnon :**

#### Bibliographie

- *Voyage fait en la terre du Brésil*, Jean de Léry, 1578, réédition Bibliothèque classique Livre de poche, 1994 (texte établi par Frank Lestringant)
- *Les navigateurs français, histoire des navigations, découvertes, et colonisations françaises* Léon Guérin, Paris, Belin-Leprieur et Morizot éditeurs, 1847 (numérisé par Google)
- *Mémoires de Claude Haton, contenant le récit des événements accomplis de 1553 à 1582 principalement dans la Champagne et la Brie* publié par Félix Bourquelot, Paris 1857, Tome 1 p. 36-40, 287, 479-481, Tome II, p. 622-624 (numérisé par Google), p. 1095-1109 : Appendice - Généalogie de la famille Durand de Villegagnon, transcriptions d'écrits contradictoires sur l'expédition de Nicolas Durand de Villegagnon et de lettres de lui-même à diverses personnes. Réédité en 2001 par le CTHS.
- *Villegagnon, roi d'Amérique. Un homme de mer au XVIe siècle (1510-1572)* Arthur Heulhard, Paris, Leroux, 1897
- *Histoire de l'abbaye de la forêt de Jouy*, abbé Bonno, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (SHAAP) mai 1904, p. 129-130
- *Histoire de la Marine française*, tome IV, *La France antarctique*, (1910), Charles de La Roncière (p. 13-24)
- *Cent ans d'études historiques sur le canton de Nangis*, André Barrault, Bulletin de la SHAAP, 1960, Notice Villegagnon, p. 75-77

- *Bibliographie universelle ancienne et moderne* volume 21, p. 215, notice Villegagnon
- *Une exposition à Provins : Nicolas Durand de Villegagnon, vice-roi au Brésil (v. 1510-1571)*, Françoise Bibolet, Bulletin de la SHAAP n° 125, 1971, p. 56-66
- *Nangis et son canton à la Belle Époque*, René Charles Planche, Promenades dans le passé, tome 14, Éditions Amattéis, Le Mée sur Seine, 1994
- *Dictionnaire des marins français*, Étienne Taillemite, 1982
- *Villegagnon, vice-amiral de Bretagne, vice-roi du Brésil*, Léonce Peillard, Perrin, 1991
- *Villegagnon, un chevalier de Malte au Brésil*, Lucien Provençal et Vasco Mariz, éditions Rive droite, 2001
- *Rouge Brésil* - Jean-Christophe Rufin, Prix Goncourt 2001. Disponible en Folio n° 3906
- *Nicolas de Villegagnon ou L'Utopie tropicale* - Serge Elmalan, Éditions Favre, 2002
- *Nicolas Durand de Villegagnon, un Provinois au destin hors du commun*, Ghislaine Ravel, Bulletin de la SHAAP n° 156, 2002, p. 77-109

Geneanet : arbre de Jean François Sandrier

#### Sources d'archives :

- Archives nationales, Insinuations, Y 107 f° 71 verso à 74 recto
- *Histoire civile de Provins* Claude Rivot, manuscrit du Fonds ancien de la bibliothèque de Provins, tome II, Ms 97(38) p. 497 et suivantes : *La famille Durand de Villegagnon*

Entretiens à Bannost-Villegagnon avec François Bouillé, ancien maire, et à Provins avec Ghislaine Ravel, présidente de la SHAAP, qui nous a donné de nombreuses références, et que nous remercions tous deux ici vivement.

### **Lonvilliers de Poincy et Desvergers de Sanois**

#### Bibliographie

- *Guillaume d'Orange et les origines des Antilles françaises, étude historique*, Vicomte du Motey, Paris 1908
- *Le commandeur de Poincy à Saint-Christophe*, P. Cultru, Revue de l'Histoire des Colonies françaises, Paris 1915
- *Les titres de noblesse des Des Vergers de Sannois*, Jacques Petitjean Roget, Annales des Antilles (bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique, n° 6, 1956, pages 66-68
- *Hérités royales (ascendances Desvergers et Lonvilliers)*, Jean Prache, Bulletin généalogique d'information, Centre généalogique de Paris, n° 40, juillet 1963
- *Un projet de vente de l'île de Saint-Christophe*, Mariel Guillaume, Philippe et Bernadette Rossignol, Cahier du Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique (CGHIA), n° 2, septembre 1982
- *Le procès du 14 février 1656*, Mariel Gouyon Guillaume (Cahiers du CGHIA, n° 13, 1985)
- *Le procès entre le Commandeur de Poincy et René de Bethoulat sieur de La Grange Fourmenteau*, Bernadette et Philippe Rossignol (Cahiers du CGHIA, n° 15, 1986)

- *Les Tascher de La Pagerie, famille de l'impératrice*, Bernadette et Philippe Rossignol, Généalogie et Histoire de la Caraïbe (GHC), n° 54, novembre 1993, p. 890-898 (sur le site Internet de notre association)
- *La descendance de Joséphine Impératrice des Français*, Gérald Gouyé Martignac, Michel Sémentery, Éditions Christian, 1994
- *L'or des îles*, tome 1, Marie Reine de Jaham, Robert Laffont, 1996
- *L'ordre de Malte dans la Caraïbe*, Bernadette et Philippe Rossignol, conférence au Centre d'Histoire & d'Études des Troupes d'Outre-Mer de Fréjus, 29 septembre 2001

#### Chroniqueurs :

- R.P. Jean-Baptiste Du Tertre : *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*, Reprint de l'édition de 1667-1671 ; Éditions des Horizons caraïbes 1973
- R.P. Labat : *Nouveau voyage aux isles d'Amérique*, Paris 1742, Editions des Horizons caraïbes 1972

#### Sources d'archives :

- Recensements de l'île de Saint-Christophe, Colonies G1/471 (1671) et 472 (microfilm 5mi/1245). Dossier 1 du "Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amériques".
- Correspondance des gouverneurs de Saint-Christophe, Colonies C/10b
- Correspondance des gouverneurs de la Martinique, Colonies C/8a et b
- Fonds Moreau de Saint-Méry, Colonies F/3/52 et 53
- Officiers civils et militaires, Colonies D/2c
- Ordre de Malte : S5212 (fonds du Grand prieuré de France : les commanderies)
- Minutier central des notaires : II/174, 04/07/1644 ; LXXXVI/286, 24/05/1651 (vente de Saint-Christophe à l'île de Malte) ; LXXXVIII/191, 02/04/1664 (transaction entre l'ordre de Malte et les héritiers Béthoulat Fourmenteau) ; XCVI/285 bis et ter, 05/09/1726 (dépôt des titres et papiers de la famille Lonvilliers Poincy)
- registres paroissiaux d'Annet sur Marne

#### Sites internet :

- Mairie d'Annet sur Marne (<http://www.annetsurmarne.com/>), rubrique patrimoine
- Société d'histoire de Claye et de ses environs (rubrique sur Annet par Marcel Ruffin) : <http://www.histoireclaye77.org/>
- arbre de Jean Hervé Favre sur Geneanet, compilation de contributions de diverses personnes, cite comme sources principales : Fragment généalogique des VERGERS de SANOIS, de Sophie Pellissier et Généalogie des Vergers de Sannois, de Jean Prache, 1970 (manuscrits)

Sur Jean François Geffrard de la Motte comte de Sanois et son épouse, voir [fr.wikipedia.org/wiki/Sanois](http://fr.wikipedia.org/wiki/Sanois) et *Le comte de Sanois, 1723-1799, Une vie bouleversée par l'affaire de la lettre de cachet*, par Hélène-Claire Richard, et André Caroff, Paradigme, 2006, 191 p.

#### **Yver de Villiers**

Aux Archives nationales, Minutier central :

- CXXXII/426, 19/07/1635
- CXXII/460, 08/02/1655
- CXXII/1656, 26/11/1660

Bibliothèque nationale, Chérin 4238

Archives d'Outre-Mer

- FM C/7a/1 et C/8a/1
- FM F/3/18
- E 388bis
- Recensement Guadeloupe 1664

Registres paroissiaux Yèbles (Seine et Marne) et Guadeloupe

Article sur Internet :

- Toponymes témoins de l'histoire de la Fronde (1648-1652), Alain Senée  
Société d'Art, Histoire et Archéologie de la Vallée de l'Yerres  
18, rue Jean Moulin – 91 330 Yerres – senee.alain@wanadoo.fr

### **Père Pacifique de Provins**

- *Histoire générale des Antilles*, RP Dutertre, 1667-1671, tome I p. 59 et 400
- *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises (1492-1664)*, Jacques de Dampierre, Mémoires et documents, École des Chartes, Paris 1904